



LA MUNICIPALITÉ DE FROIDEVILLE

AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, état au 1er janvier 2022, du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979, état au 1er janvier 2024, ainsi que du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre examen et pour approbation les comptes de notre commune pour l'année 2023.

La société Fiduciaire, Fiducial FRI SA, chargée de la révision des comptes communaux, a effectué son contrôle du 22.04.2024 au 24.04.2024. Son rapport figure en annexe au présent préavis.

Tous les chiffres sont disponibles sous forme détaillée dans les annexes.

Version	2
Date	25.04.2024
Date de validation	29.04.2024

Table des matières

1	BILAN	3
1.1	Marge d'autofinancement	3
1.2	Fonds de roulement	3
1.3	Investissements	4
1.4	Etats des titres	9
1.5	Endettement	10
1.6	Engagements hors bilan	11
2	COMPTES DE FONCTIONNEMENT	12
2.1	Evolution des revenus et charges, hors écritures de clôture	12
2.2	Commentaires sur les écarts au budget	13
2.3	Imputations internes	27
2.4	Ecritures de clôture	31
2.5	Charges de personnel	32
2.5.1	Ressources humaines : dotation en équivalents plein temps (EPT)	33
3	CONCLUSIONS	34

1 BILAN

1.1 Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est la somme restante une fois les dépenses courantes couvertes. Elle permet de financer les nouveaux investissements. Comparée à l'exercice précédent, la marge d'autofinancement est en baisse, notamment à cause du niveau plus faible de recettes fiscales ; elle ne nous a pas permis de financer l'intégralité des investissements, ce qui a eu pour conséquence une augmentation des emprunts.

Description	Nature	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Revenus de fonctionnement		12'834'428	12'572'900	13'653'177
- prélèvements aux réserves	xxx.480	- 284'877	- 256'700	- 865'000
- prélèvements aux réserves affectées	xxx.481	- 67'022	-	- 114'452
Revenus nets		12'482'529	12'316'200	12'673'725
Charges de fonctionnement		12'637'352	12'761'500	13'583'934
- amortissements selon budgets	xxx.331	- 860'726	- 883'500	- 1'841'373
- amortissements complémentaires	xxx.332	-	-	-
- attributions aux réserves	xxx.380	- 426'000	- 1'100	- 1'176'250
- attributions aux réserves affectées	xxx.381	- 108'698	- 70'400	-
Dépenses nettes		11'241'928	11'806'500	10'566'311
Marge d'autofinancement		1'240'601	509'700	2'107'414

1.2 Fonds de roulement

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, le fonds de roulement de notre Commune s'est péjoré de CHF 991'280.

	01.01.2023	Mouvements	31.12.2023
Liquidités	1'820'158	- 1'174'991	645'167
Débiteurs et comptes courants	3'713'057	- 395'424	3'317'633
Actifs transitoires	404'446	+ 969'993	1'374'440
Total des actifs à court terme	5'937'661	- 600'422	5'337'239
Engagements courants	- 725'292	- 159'933	- 885'225
Fonds spéciaux	- 432'117	+ 8'708	- 423'409
Passifs transitoires	- 147'121	- 239'633	- 386'754
Total des passifs à court terme	- 1'304'530	- 390'858	- 1'695'388
Fonds de roulement	4'633'131	- 991'280	3'641'851

1.3 Investissements

En 2023, les dépenses d'investissements se sont élevées à CHF 2'821'458 et les amortissements se sont élevés à CHF 863'726 ; il n'y a pas eu d'amortissements complémentaires non budgétés.

Nous avons touché des subsides et participations de tiers à hauteur de CHF 93'514.

Le montant total des investissements a donc augmenté de CHF 1'864'218 durant l'exercice sous revue.

Tous les détails concernant les investissements sont présentés dans les tableaux ci-après.

Pour mémoire, la valeur de la parcelle RF 399, qui a été constituée en DDP (Droit Distinct et Permanent) en faveur de PRISMA Fondation suisse d'investissement, d'un montant de CHF 100'000.00 au bilan, n'est pas amortie ; l'échéance du DDP est prévue le 8 décembre 2105.

N° de compte	Compte d'amortissement	Objet	Préavis	Crédit accordé	Solde comptable au 01.01.2023	Corrections de valeurs 2023						Solde au 31.12.2023
						Dépenses	Gains comptables	Subsides et participations	Amortissements			
									Obligatoires	Affectés	Complément.	
Ouvrage de génie civil et d'assainissement à amortir												
9141.21	430.330.3.1	Collecteurs-Pré-Camuz+trottoir+carrefour Sur le Pont+Rossey	15/2003	584'000	-							-
9141.22	430.330.3.1	Trottoir sur le Pont-Rossey-Rue du Four	18/2003	136'300	-							-
9141.23	460.330.3.1	Collecteurs EU/EC Maupas-Lavoisier-Rio Muny	23/2004	705'000	306'000					20'400		285'600
9141.25	430.330.3.1	Carrefour Route de Lausanne-Vieille Forge	33/2005	256'000	143'499				9'500			133'999
9141.26	430.330.3.1	Carrefour Route de Lausanne-Montaney	34/2005	491'500	226'945				16'225			210'720
9141.26.23	430.330.3.1	Modification des arrêts de bus	26/2023	171'000		8'093						8'093
9141.27	430.330.3.1	Carrefour Montaney-Echallens-Crétilion	35/2005	616'000	117'435				8'425			109'010
9141.29	460.330.3.1	Séparatifs Quartier de Beau Regard	65/2007	278'000	131'551					10'800		120'751
9141.30	430.330.3.1	Rue du Village-aménagement Ouest et Collecteurs	75/2008 et 81/2008	1'237'200	800'199				53'000			747'199
9141.31	460.330.3.1	Remplacements et réparations divers collecteurs communaux	89/2009	170'000	-							-
En attente préavis		Mise à niveau stations de pompage Baccalins et Rossey				12'455						12'455
9141.32	460.330.3.1	Bassin rétention eaux Pré-Camuz	90/2009	378'000	222'241					12'600		209'641
9141.33	430.330.3.1	Trottoirs Route Sur le Pont et Ch. des Charbonnières	97/2010	260'000	-							-
9141.34.23	430.330.3.1	Trottoir vers la déchèterie	34/2023	80'000		178						178
9141.36	430.330.3.1	Trottoir Route du Chalet-à-Gobet	108/2011	587'000	-							-
9141.40	430.330.3.1	Closel Trottoir et éclairage public	135/2013	210'000	125'050				5'700			119'350
9141.42	430.330.3.1	Aménagement routier entrées localité	166/2016	81'750	19'094				7'485			11'609
9141.44	430.330.3.1	Construction 6 places de parc cimetière communal	15/2017	73'000	53'045				3'650			49'395

N° de compte	Compte d'amortissement	Objet	Préavis	Crédit accordé	Solde comptable au 01.01.2023	Corrections de valeurs 2023						Solde au 31.12.2023
						Dépenses	Gains comptables	Subsides et participations	Amortissements			
									Obligatoires	Affectés	Complément.	
9141.46	460.330.3.1	Tronçon EU/EC/EP Derrière-la-Ville	13/2017	100'000	-							-
9141.49	460.330.3.1	Réfection Ch. Closel et tronçon trottoir	22/2018	221'000	157'373					7'367		150'006
9141.50	420.330.3.1	Redimensionnement zones à bâtir	188/2016	45'000	15'757				5'850			9'907
9141.51	430.330.3.1	Réaménagements accès et sortie écoles	34/2018	86'800	62'855				5'782			57'073
9141.52	420.330.3.1	Redimensionnement zones à bâtir PGA	39/2019	49'600	94'934	11'306						106'240
9141.54	430.330.3.1	Etudes expertise tronçons routiers	32/2018	32'000	20'207				5'052			15'155
9141.55	460.330.3.1	Eaux claires zone S, Pré Bugnon PGEE 630	40/2019	420'000	-							-
9141.56	430.330.3.1	Réfection de plusieurs routes	53/2020	486'000	-							-
9141.58	810.330.3.1	Autocontrôle eau et analyse HACCP	58/2021	25'000	-							-
9141.21.08	430.330.3.1	Création d'un chemin piéton sécurisé à la route de Villars-Tiercelin	8/2021	35'000	25'211				25'211			-
9141.14.22	170.331	Patinoire saisonnière mobile	14/2022	190'000	56'399	- 56'399						0
9141.20.22	430.330.3.1	Travaux de réfection du giratoire	20/2022	1'860'000	-	1'454'782						1'454'782
9141.21.22	460.330.3.1	Réseau EC-EU	21/2022	215'000	-	17'302						17'302
TOTAL				10'080'150	2'577'795	1'447'716	-	-	145'880	51'167	-	3'828'465
Bâtiment et constructions à amortir												
9143.26	500.330.3.1	Toiture et fenêtres Collège de la Fontaine	60/2007	278'000	67'991				13'900			54'091
9143.31	450.330.3.1	Déchèterie	105/2010	830'000	381'576					28'125		353'451
9143.33	500.330.3.1	Collège du Chêne	116/2011 + 94/2010	9'490'752	5'157'702				298'766			4'858'936
9143.34	500.330.3.1	Mise aux normes collège du Platane	124/2012	1'340'000	753'772				44'665			709'107
9143.39	500.330.3.1	Collège du Tilleul + UAPE	150/2013	1'560'000	936'000				78'000			858'000

N° de compte	Compte d'amortissement	Objet	Préavis	Crédit accordé	Solde comptable au 01.01.2023	Corrections de valeurs 2023						Solde au 31.12.2023
						Dépenses	Gains comptables	Subsides et participations	Amortissements			
									Obligatoires	Affectés	Complément.	
9143.42	170.330.3.1	Construction centre sportif Pré Camuz	179/2015	1'290'000	711'010				38'165			672'845
9143.45	350.330.3.1	Réfection bâtiment administration	182/2016	417'000	341'801				13'900			327'901
9143.47	430.330.3.1	Construction nouveau bâtiment voirie	12/2017 31/2018	1'666'000	1'347'702	2'660			52'200			1'298'162
9143.48	580.330.3.1	Réfection centre oecuménique	29/2018 37/2019	850'000	387'333				12'911			374'422
9143.49	500.330.3.1	Gestion automatique énergie domotique	30/2018	90'000	52'920				9'270			43'650
9143.51	500.330.3.1	Wi-Fi dans les collèges	38/2019	54'000	37'690				5'400			32'290
9143.52	500.330.3.1	2 salles de classe	56/2020	930'000	312'531	2'046			39'322			275'255
9143.53	353.330.3.1	Racc. CAD bâtiment ancienne poste	57/2021	89'000	67'003			2'787	5'240			58'976
9143.15.22	350.330.3.1	Transformation de l'Immeuble Belle Vue	15/2022	1'700'000	2'087	1'144'667						1'146'754
9143.25.23	170.331	Rénovation éclairage public terrains de sports	25/2023	87'500	-	62'037						62'037
TOTAL				20'672'252	10'557'118	1'211'410	-	2'787	611'739	28'125	-	11'125'877
Installations des Services Industriels												
9144.23		Légaliser prot. Sources Etagnières/Chalet	162/2014	35'000	25'910							25'910
9144.28	810.330.3.1	Système relevé à distance compteurs eau	44/2019	189'000	-							-
9144.29	431.330.3.1	Remplacement luminaires à vapeur ampoules LED	50/2020	143'000	110'463							110'463
9144.30	431.330.3.1	Eclairage public, ch. du Maupas	49/2020	45'000	33'409				2'386			31'023
9144.22.12		Mise en place SIT	12/2022	45'300	10'220	13'788						24'009
TOTAL				457'300	180'001	13'788	-	-	2'386	-	-	191'404

N° de compte	Compte d'amortissement	Objet	Préavis	Crédit accordé	Solde comptable au 01.01.2023	Corrections de valeurs 2023						Solde au 31.12.2023
						Dépenses	Gains comptables	Subsides et participations	Amortissements			
									Obligatoires	Affectés	Complément.	
Forêts												
9145.0		Forêts (partiellement amorties)			526'483	-	-	-	-		-	526'483
9145.23.23		Rénovation des dessertes forestières	23/2023	99'000	-	146'896		90'727				56'169
TOTAL				99'000	526'483	146'896	-	90'727	-	-	-	582'652
Mobilier, machines et véhicules à amortir												
9146.11	430.330.3.1	Reform Muli T10	45/2019	152'500	107'143		-	-	21'429		-	85'714
9146.12	190.331	Optimisation des outils informatiques	54/2020	42'000	37'628		-	-	-		-	37'628
9146.10.22	190.331	Mise en place d'un système de gestion du temps	10/2022	38'000	-	1'648						1'648
TOTAL				232'500	144'771	1'648	-	-	21'429	-	-	124'990
Prêts et capitaux de dotations												
9152.1	170.365.3.1	Prêt Société de Tir Froideville	35/2018	80'000	48'000	-	-	-	3'000		-	45'000
9153	230.331	Titres			-	-	-	-	-			-
9153.1	230.331	Actions Centrale de Chauffage à Distance Froideville SA			100'000	-	-	-	-		-	100'000
TOTAL				80'000	148'000	-	-	-	3'000	-	-	145'000
Total général				31'621'202	14'134'169	2'821'458	-	93'514	784'434	79'292	-	15'998'388

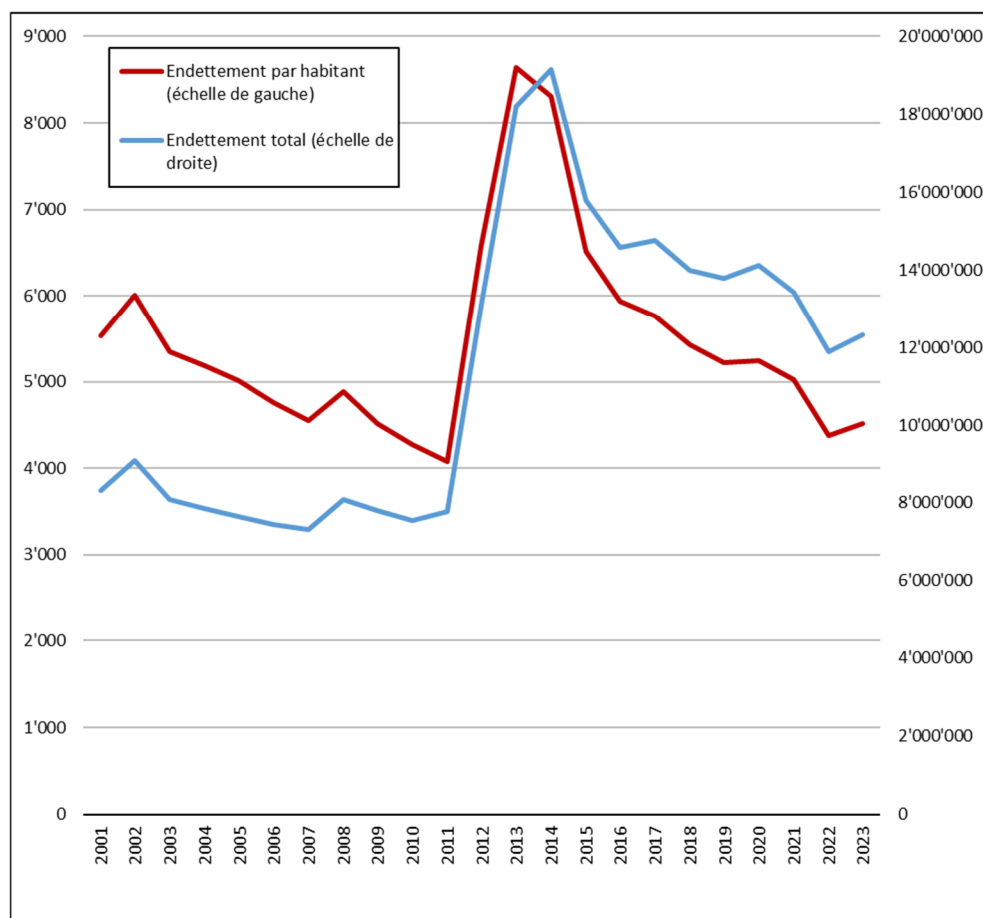
1.4 Etats des titres

Titres		Dépôt	Valeur nominale	Valeur du marché	Valeur au bilan
Schweizer Zucker AG	14 actions de CHF 10.00	Raiffeisen	140.00	336.00	0.00
Transports publics de la région lausannoise SA (tl)	40 actions de CHF 250.00	tl	10'000.00	10'000.00	0.00
Office vaudois de cautionnement agricole (OVCA)	2 parts sociales de CHF 100.00	Raiffeisen	200.00	200.00	0.00
Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux S.A. (CRIDEC)	4 actions de CHF 1'000.00	Raiffeisen	4'000.00	0.00	0.00
Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement (CVC)	10 parts sociales de CHF 10.00	Raiffeisen	100.00	100.00	0.00
Boipac (Coopérative)	100 parts sociales de CHF 25.00	Raiffeisen	2'500.00	2'500.00	0.00
La Forestière (Coopérative)	20 parts sociales de CHF 250.00	Raiffeisen	5'000.00	5'000.00	0.00
Holdigaz S.A.	85 actions de CHF 10.00	Raiffeisen	850.00	12'495.00	0.00
Romande Energie Holding S.A.	520 actions de CHF 25.00	Raiffeisen	13'000.00	715'000.00	0.00
Gedrel S.A.	35 actions de CHF 1'200.00	Raiffeisen	42'000.00	0.00	0.00
Groupe CGN S.A. (Compagnie Générale de Navigation)	20 actions de CHF 100.00	Raiffeisen	2'000.00	20.00	0.00
Centrale de chauffage à distance Froideville S.A.	100 actions de CHF 1'000.00	Me Mouquin	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Société Coopérative de l'Abattoir Régional d'Orbe, parts sociales	5 parts sociales de CHF 1'000.00	Raiffeisen	5'000.00	0.00	0.00
Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud	25 parts sociales * de CHF 200	Raiffeisen	5'000.00	5'000.00	0.00
Total			189'790	850'651	100'000
* 24 parts de CHF 200 sont bloquées en faveur du Fonds Culturel (voir compte 9120.04.03)					

1.5 Endettement

L'endettement total a augmenté de CHF 427'360 durant l'exercice sous revue.

Année	Nombre d'habitants	Endettement total	Endettement par habitant
2001	1'503	8'318'000	5'534
2002	1'515	9'102'000	6'008
2003	1'511	8'086'000	5'351
2004	1'518	7'870'000	5'184
2005	1'525	7'654'000	5'019
2006	1'562	7'442'000	4'764
2007	1'611	7'330'000	4'550
2008	1'657	8'098'000	4'887
2009	1'727	7'810'000	4'522
2010	1'762	7'540'000	4'279
2011	1'905	7'770'000	4'079
2012	1'989	13'097'186	6'585
2013	2'107	18'195'801	8'636
2014	2'305	19'153'113	8'309
2015	2'422	15'792'600	6'520
2016	2'459	14'591'600	5'934
2017	2'561	14'765'775	5'766
2018	2'576	13'992'040	5'432
2019	2'638	13'774'400	5'222
2020	2'694	14'121'760	5'242
2021	2'673	13'424'484	5'022
2022	2'720	11'896'480	4'374
2023	2'728	12'323'840	4'518



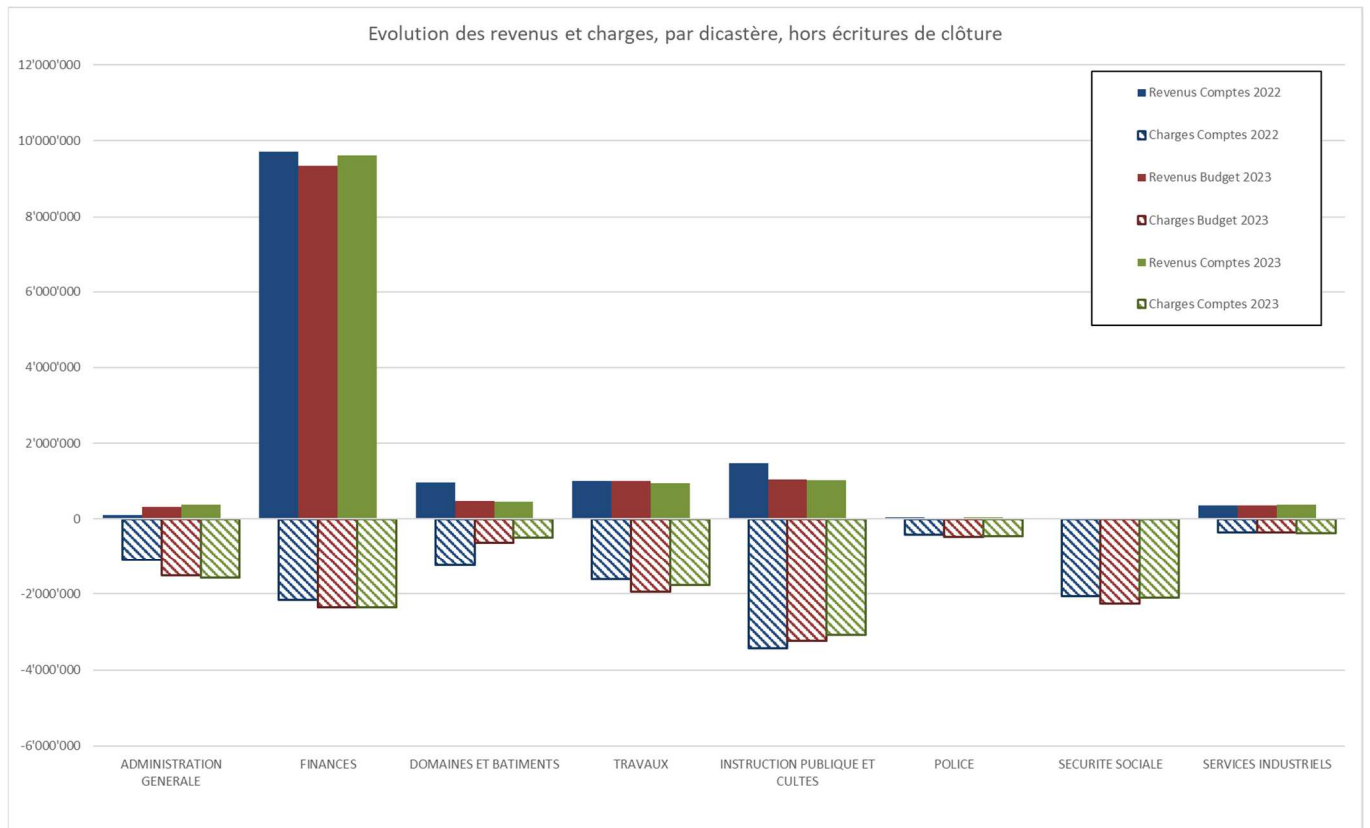
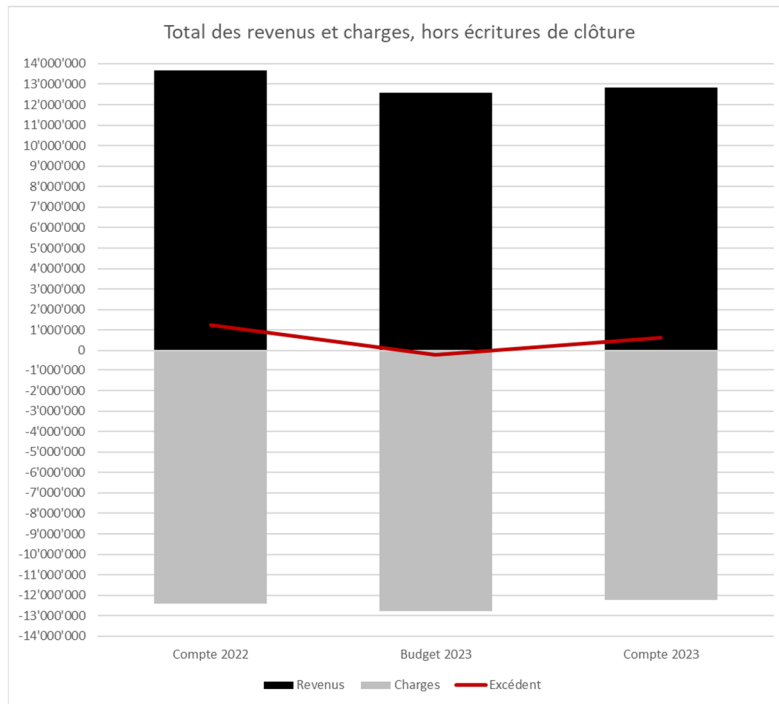
1.6 Engagements hors bilan

La Commune participe à des associations qui ont une personnalité juridique distincte. Nous sommes engagés dans ces associations, soit par une garantie de déficit, soit par un engagement de cautionnement, dont le détail est le suivant :

Cautionnement / garantie en faveur de	Genre	Montant au 31.12.2023
Banque Cantonale Vaudoise	Cautionnement de prêt du CàD	1'250'000
Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent à Bretigny (A.E.T.)	Couverture de risque	110'580
Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs (ASICE)	Codébitrice pour les dettes	4'093'624
Total		5'454'204

2 COMPTES DE FONCTIONNEMENT

2.1 Evolution des revenus et charges, hors écritures de clôture



2.2 Commentaires sur les écarts au budget

Tous les écarts de CHF 5'000,-- ou plus par rapport au budget sont expliqués dans le tableau ci-dessous (les traitements, les imputations internes et les écritures de clôture sont traités séparément).

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
101.300.1.2	Rétributions des commissions permanentes et ad hoc	5'050		12'000		6'050		- 6'950		JFT	Budget surévalué par rapport aux commissions convoquées.
102.300.1.3	Indemnités et primes diverses	7'180						+ 7'180		JFT	Prime de départ de Michel Girod, non planifiée lors de l'établissement du budget.
102.465	Participations s/charges salariales				13'400		9'426	- 13'400		JFT	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.
110.317.1	Frais de réceptions, cadeaux	36'182		22'000		27'923		+ 14'182		JFT	Forte reprise après covid des sollicitations pour des apéros ou autres. Ce compte comprend pour env. 9'500.- de vin communal, y.c. toutes les manifestations-réceptions organisées par la Municipalité et les boissons du Conseil. De plus, en 2023, nous avons eu deux visites du Préfet en mars et novembre qui sont chaque fois suivies par un repas chez notre restaurateur.
110.317.3	Activités du jumelage	8'388		2'000		1'912		+ 6'388		JFT	Réception extraordinaire au Parlement vaudois de nos amis français. La part payée par les hôtes suisses se trouve dans le compte no 110 435.
110.380.1	Attribution à la réserve : Réception Grand-Conseil	25'000				25'000		+ 25'000		JFT	En prévision et sous réserve de la confirmation de l'élection de notre Syndic au poste de Président du Grand Conseil, nous proposons une réserve de KCHF 25 sur cet exercice.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
110.435	Ventes diverses		8'618		3'000		1'732		+ 5'618	JFT	Billets TI et CFF, ainsi que la participation des habitants de Froideville pour le jumelage de CHF 2'700.-.
110.436	Remboursements de tiers, assurances, etc.		8'296		1'000		2'654		+ 7'296	JFT	Remboursement des frais de justice pour 2'500.- lors d'un recours et ristourne sur la part patronale de la CIP pour 4'360.55.
110.465	Participations s/charges salariales				54'300		76'131		- 54'300	JFT	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.
170.312.5	Chauffage, Gaz, Centre sportif	9'219		4'000		3'263			+ 5'219	JFT	Les acomptes 2022 étaient sous-évalués suite aux annonces de pénurie énergétique et nous avons enregistré un rattrapage en 2023.
170.318.7	Charges liées à la patinoire saisonnière	306'405		190'000					+ 116'405	JFT	Ce montant comprend la location de la patinoire selon contrat, le décalage d'une année du contrat, des frais d'équipement de la parcelle et de tous les achats concernant l'exploitation de cette infrastructure. Les rentrées se trouvent sous le compte no 170 435.
170.380	Attribution à réserve	400'000							+ 400'000	JFT	Ecriture de clôture.
170.427.95	Locations Centre Sportif		17'870		7'000		6'445		+ 10'870	JFT	Bonne reprise des locations et il y a deux années de location (2022-2023) du FC Froideville.
170.435	Produits liés à la patinoire saisonnière		94'405						+ 94'405	JFT	Tous les produits liés à l'exploitation de la patinoire y c. le sponsoring.
180.352.7	Participation aux lignes du bassin 5	188'489		181'000		155'400			+ 7'489	JFT	Hausse due aux développements des infrastructures et aux hausses du coût de l'énergie dans le bassin 5 dont nous faisons partie.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
190.311.2	Coûts licences, achat logiciels, développements (Software)	20'842		54'000				- 33'158		JLM	Le budget du compte 190.311.2 a été réparti entre les comptes 190.311.2, 190.315.2 et 190.318.5.3 ; les coûts totaux dépassant d'environ KCHF11 qui correspondent à une mise à jour des produits Citizen qui nous a été imposée et qui n'avait pas été budgétée.
190.315.2	Maintenance (contrats, mises à jour) (Software)	31'809				61'021		+ 31'809		JLM	Le budget du compte 190.311.2 a été réparti entre les comptes 190.311.2, 190.315.2 et 190.318.5.3 ; les coûts totaux dépassant d'environ KCHF 11 qui correspondent à une mise à jour des produits Citizen qui nous a été imposée et qui n'avait pas été budgétée.
190.318.5.2	Support technique (Software)	9'947		15'000				- 5'053		JLM	Les simplifications de processus que nous avons faites, par exemple la facturation, commencent à porter leurs fruits et les besoins en support diminuent.
190.318.5.3	Hébergement (Software)	15'844						+ 15'844		JLM	Le budget du compte 190.311.2 a été réparti entre les comptes 190.311.2, 190.315.2 et 190.318.5.3 ; les coûts totaux dépassant d'environ KCHF 11 qui correspondent à une mise à jour des produits Citizen qui nous a été imposée et qui n'avait pas été budgétée.
200.318.4	Ports, téléphones, taxes, etc.	1'500		8'000		6'134		- 6'500		JLM	Les frais de contentieux (en particulier les pertes sur débiteurs) étaient comptabilisés dans ce compte, ce que prévoyait le budget. Dès 2023, les frais de contentieux sont dans le compte 200.330.1.
200.330.1	Pertes réalisées sur débiteurs	6'658						+ 6'658		JLM	Voir remarque du 200.318.4.
200.434	Participations s/salaires bourse communale		21'000		7'000		- 2'050		+ 14'000	JLM	Reprise de la comptabilité du triage.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
200.465.0	Participations s/charges salariales				24'400		32'108		- 24'400	JLM	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.
210.330.1	Pertes sur débiteurs, défalcons	45'414		100'000		39'516			- 54'586	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Impossible à budgéter de par sa volatilité.
210.351.8	Participations aux charges cantonales	49'832		60'000		41'074			- 10'168	JLM	Le montant des émoluments perçus est inférieur au budget, notamment car l'impôt personnel fixe n'a pas été perçu par l'ACI comme prévu.
210.400	Revenu, fortune, à la source, prestation en capital		6'073'290		6'100'000		6'139'805		- 26'710	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Le budget prévoyait une stagnation des revenus, alors que nous constatons une baisse du point d'impôt par habitant.
210.401	Bénéfice net, capital, immeubles		42'506		100'000		103'692		- 57'494	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Le budget prévoyait une stagnation des revenus, alors que nous constatons une baisse de l'impôt sur les entreprises.
210.402	Foncier		711'088		680'000		662'929		+ 31'088	JLM	Rattrapage d'impôts fonciers d'années précédentes jamais facturés.
210.404	Mutations		216'392		185'000		396'836		+ 31'392	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Impossible à budgéter de par sa volatilité.
210.409	Impôts et montants récupérés après défalcons		40'439		28'000		3'026		+ 12'439	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Impossible à budgéter de par sa volatilité.
210.422	Intérêts de retards et compensatoires		56'338		45'000		51'143		+ 11'338	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Impossible à budgéter de par sa volatilité.
210.441	Gains immobiliers		251'553		200'000		324'376		+ 51'553	JLM	Montant communiqué par l'ACI. Impossible à budgéter de par sa volatilité.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
220.322.1	Intérêts dettes à long terme, échus	84'439		150'000		83'228		- 65'561		JLM	Au moment de l'établissement du budget, la situation faisait penser que les taux d'intérêts s'envolaient. Finalement la situation s'est stabilisée. De plus, nous n'avons pas eu beaucoup de contrats à renouveler en 2023.
220.322.2	Intérêts dettes à long terme, courus	18'373		10'000		1'039		+ 8'373		JLM	Dépend des échéances. Ce compte doit être mis en relation avec le compte 220.322.2.
220.351.8.1	Fonds de péréquation, année courante	1'787'564		1'807'000		1'644'718		- 19'436		JLM	Décompte provisoire 2023.
220.351.8.2	Fonds de péréquation, année précédente	118'469						+ 118'469		JLM	Décompte définitif 2022.
220.351.8.3	Charges dépenses thématiques, année précédente	19'826						+ 19'826		JLM	Décompte définitif 2022.
220.452.11	Fonds de péréquation, année courante		1'642'430		1'445'600		1'510'232		+ 196'830	JLM	Décompte provisoire 2023.
220.452.12	Fonds de péréquation, année précédente		60'984				12'458		+ 60'984	JLM	Décompte définitif 2022.
220.452.21	Revenus dépenses thématiques, année courante		241'268		170'600		122'046		+ 70'668	JLM	Décompte provisoire 2023.
220.490	Imputations internes (intérêts)		102'800		200'300		84'267		- 97'500	JLM	Refacturation des intérêts aux autres dicastères - le montant dépend des intérêts effectifs.
320.435	Ventes de bois		45'147		95'000		179'192		- 49'853	PAW	Les coupes faites à fin 2022 ont été vendues tout de suite car la demande était très forte. Normalement, les coupes sont vendues l'année suivante ; le bois coupé à la fin de l'année sera vendu en 2024.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
320.436.0	Remboursements de tiers, assurances, etc.		13'500				9'924		+ 13'500	PAW	Plants financés par Almighty Tree ; ce poste n'est jamais budgétisé car cela dépend des parcelles à disposition et du programme de Almighty Tree.
350.311.3	Achats de mobilier, matériel, équipement	4'748		10'000		3'827		- 5'252		JFT	Budget surévalué et moins d'achat que prévu.
350.312.4.5	Chauffage, raccordement Collège du Platane			7'200		41'614		- 7'200		JFT	Les frais de chauffage des collèges se trouvent sous le compte 500.312.4.
.350.312.5.1	Chauffage, Gaz, Immeubles Commune	19'110		8'000		21'719		+ 11'110		JFT	Chauffage au gaz de la grande salle et de l'administration communale. Poste sous-estimé en fonction de la hausse du prix de gaz.
350.314.1	Entretien, Immeubles Commune	55'612		70'000		45'005		- 14'388		JFT	Ce poste comprend notamment le changement de chaudière de la grande salle arrivée en fin de vie, la mise à jour de notre système de fermeture et divers entretiens. Le montant budgétisé n'a pas entièrement été utilisé.
350.318.4	Honoraires divers			15'000		21'216		- 15'000		JFT	Budget non utilisé.
350.318.5.2	Honoraires, gestion d'immeubles			10'000		11'767		- 10'000		JFT	Compte réparti selon nos différents immeubles en location (Belle Vue-ancienne poste-Atelier).
350.330.3.1	Amortissements annuels budgétés	13'900		31'784		541'894		- 17'884		JFT	KCHF 14, amortissement collège reclassé sous 500.330.3.1.
350.390.22	Imputations internes (intérêts)	1'700		41'100				- 39'400		JFT	Refacturation des intérêts aux autres dicastères - le montant dépend des intérêts effectifs.
350.427.2	Locations Salle 700ème		15'119		2'000		13'718		+ 13'119	JFT	Bonne progression des locations.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
350.427.4	Locations Garage-Carosserie		6'000		13'200		6'100		- 7'200	JFT	Diminution du prix de la location par notre nouveau locataire, mais qui a pris à sa charge l'entier de la rénovation du système électrique qui était en fin de vie, suite à un contrôle OIBT.
350.427.99	Locations Diverses		6'984		100		2'060		+ 6'884	JFT	Ce poste comprend notamment la location de lieux de stockage et les locations accessoires (vaisselle, sonorisation, etc.).
350.436.1	Participations Assurances, Bâtiments		5'544				4'281		+ 5'544	JFT	Participation de notre assurance, suite à des dégâts sur nos bâtiments (incivilité !).
350.465.1	Participations s/charges sal., Conciergerie, Bâtiments				14'800		16'129		- 14'800	JFT	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.
351.314.2	Entretien, Immeuble Belle-Vue	13'016		4'000		3'660			+ 9'016	JFT	Entretien selon notre gérance qui comprend notamment des réparations et changements d'électroménagers.
353.314.6	Entretien, Appartement Ancienne Poste	15'537		1'000		23'322			+ 14'537	JFT	Corrections comptables provenant des exercices précédents.
354.318.5	Honoraires gérance	5'147							+ 5'147	JFT	Frais de gérance pour l'Atelier pour 2022 et 2023.
354.427.9	Locations Immeuble L'Atelier		58'800		68'200		58'800		- 9'400	JFT	Baisses de loyer suite aux constats d'insalubrité.
420.318.5.1	Honoraires	5'216		15'000		19'249			- 9'784	JLM	Honoraires inférieurs aux attentes.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
420.318.5.2	SDNL - Honoraires	4'948		10'800		8'091		- 5'852		JFT	Suite au départ du Chef de projet du SDNL en début d'année, le bureau du SDNL s'est approché du SDOL, schéma directeur de l'ouest lausannois, afin de reprendre les activités du SDNL et spécialement les travaux liés au PALM, projet d'agglomération Lausanne-Morges, dont nous ne faisons pas partie du périmètre. Cela représente une économie pour notre commune.
420.431	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser, etc.		9'700		15'000		6'558		- 5'300	JLM	Niveau de permis assez faible à cause de la zone réservée.
430.301.1	Salaires personnel fixe	187'153		171'000		176'393		+ 16'153		PH	Montant mis en compensation des autres (domaine affecté) ; dépend des variations de charges et revenus.
430.311.3	Achats de machines, outillages, pare-neige, véhicules, div.	12'356		35'000		19'580		- 22'644		PH	L'année 2023 a été particulièrement calme du point de vue des acquisitions, ce qui explique ce bon résultat.
430.314.2	Entretien, signalisations, marquages	6'637		12'000		10'204		- 5'363		PH	L'année 2023 n'a pas nécessité de travaux particuliers pour ce poste.
430.330.3.1	Amortissements annuels budgétés	213'659		188'500		157'676		+ 25'159		PH	Préavis 8/2021 pour KCHF 25.
430.465	Participations s/charges salariales				32'600		28'148		- 32'600	PH	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.
430.480	Prélèvement à réserve		25'211						+ 25'211	PH	Préavis 8/2021 pour KCHF 25.
431.312.1	Electricité, éclairage public	9'973		15'000		7'158		- 5'027		PH	Budget 2023 trop prudent par rapport au prix réel et à la consommation réelle d'énergie.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
431.314	Entretien	14'408		27'000		17'304		- 12'592		PH	Economie liée à la prise en charge de l'entretien de 50% des luminaires par Duvoisin-Groux (3 premières années après pose) et absence de travaux particuliers sur le parc luminaire communal.
431.330.3.1	Amortissements annuels budgétés	2'386		12'500		2'386		- 10'114		PH	Préavis 50/2020 non clôturé.
431.441	Redevance pour usage du sol		38'696		50'000		82'431		- 11'304	PH	La forte augmentation de l'autoconsommation par les panneaux PV réduit la consommation d'électricité auprès de Romande Energie et donc la redevance qui y est liée.
450.313.3	Achats conteneurs, poubelles, sacs, divers	11'693		6'000		2'592		+ 5'693		PAW	Les sacs offerts suite à une naissance sont comptabilisés en imputations internes et plus en déduction des charges comme le prévoyait le budget.
450.314	Entretien et matériel divers déchetterie	4'199		10'000		21'289		- 5'801		PAW	Pas d'éléments extraordinaires en 2023 ; le budget était surestimé.
450.318.3	Collecte et élimination des déchets de la déchetterie	102'788		113'000		11'034		- 10'212		PAW	Tendance à la baisse des volumes récoltés.
450.318.8	Collecte et élimination des ordures ménagères et des déchets	90'526		105'000		91'427		- 14'474		PAW	Tendance à la baisse des volumes récoltés.
450.434.1	Participations, taxe annuelle		170'207		157'000		166'001		+ 13'207	PAW	Budget sous-estimé.
450.435.1.02	Récupérations, déchets de papier et carton				8'500		9'694		- 8'500	PAW	Pas de rétrocessions en 2023.
450.465	Participations s/charges salariales				17'000		11'537		- 17'000	PAW	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
450.490	Imputations internes		9'608						+ 9'608	PAW	Sacs poubelle offerts comptabilisés en Imputations internes (Budget sous 450.313.3).
460.314.4	Entretien, collecteurs	49'811		70'000		77'449		- 20'189		PH	Année 2023 calme du point de vue des travaux courants sur les collecteurs à cause du focus mis sur le chantier du giratoire.
460.352.4.1	Participation à STEP intercommunale (AET)	277'005		300'000		284'359		- 22'995		PH	Budget 2023 trop prudent par rapport au prix et à la consommation réelle d'énergie de la STEP.
460.381	Attribution à réserve épuration	108'698		66'500				+ 42'198		PH	Montant mis en compensation (domaine affecté) ; dépend des variations de charges et revenus.
460.390.22	Imputations internes (intérêts)	6'100		11'900				- 5'800		PH	Refacturation des intérêts aux autres dicastères - le montant dépend des intérêts effectifs.
460.434	Taxes, raccordements, épuration		531'925		550'000		453'186		- 18'075	PH	Budget surestimé, montant réel comparable aux exercices précédents.
460.436.2	Participation AET, remplacements		- 11'429				22'859		- 11'429	PH	Heures 2022 du remplaçant STEP non payées.
460.490	Imputations internes		18'222		10'300				+ 7'922	PH	L'épuration pour les bâtiments communaux figurait dans les produits et non en imputations internes.
500.312.1	Electricité, Bâtiments scolaires	23'876		35'000		27'679		- 11'124		JFT	Le budget était très prudent. Les incitations aux économies d'énergie ont été bénéfiques.
500.312.4	Chauffage, gaz, pellets, copeaux	70'449		100'000		2'227		- 29'551		JFT	Hiver très doux !

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
500.314.1	Frais d'entretien des bâtiments scolaires	50'235		40'000		40'231		+ 10'235		JFT	Ce poste comprend pour env. 14'000.- le nettoyage du Cerisier par une entreprise externe, y compris les remplacements pour absences de notre personnel. Les réparations de dégâts pour incivilités sont également dans ce compte (graffitis, porte forcée, bris de glace, etc.).
500.315	Entretien, matériel	25'829		20'000		22'644		+ 5'829		JFT	Léger dépassement du budget dû à l'achat groupé et en quantités importantes de produits de nettoyage pour nos collègues.
500.330.3.1	Amortissements annuels budgétés	489'323		504'300		1'026'077		- 14'977		JFT	KCHF 14, amortissement collège reclassé sous 350.330.3.1
500.390.22	Imputations internes (intérêts)	58'400		107'000				- 48'600		JFT	Refacturation des intérêts aux autres dicastères - le montant dépend des intérêts effectifs
500.390.46	Imputations internes (épuration)	5'071						+ 5'071		JFT	L'épuration pour les bâtiments communaux figurait dans les charges et non en imputations internes
500.427.1	Locations Salle Gym et Foyer		30'040		8'000		5'755		+ 22'040	JFT	Changement de méthode de facturation des locations de salle pour les sociétés locales (facturation à l'avance)
500.465.1	Participations s/charges salariales				32'500		25'174		- 32'500	JFT	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.
510.352.2.1	Participations, coûts des élèves, primaire	1'336'053		1'291'200		1'268'531		+ 44'853		JFT	Coût de l'élève 2023 = 5004.- (arrondi). Nous avons enregistré 267 élèves 1P-8P au 1er octobre qui fréquentaient l'ASICE.
520.352.2.1	Participations, coûts des élèves, secondaire	540'426		558'900		542'343		- 18'474		JFT	Coût de l'élève 2023 = 5004.- (arrondi). Nous avons enregistré 108 élèves 9P-11P au 1er octobre qui fréquentaient l'ASICE.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
530.352.2	Participations, coûts des élèves, parascolaire	137'418		157'000		141'946		- 19'582		JFT	175 élèves ont fréquenté nos structures parascolaires à un coût de 782.-/élève (arrondi). A cela s'ajoute 500.- de participation à Pedibus Vaud.
580.315.4.1	Entretien du matériel audio, sonorisation			9'000				- 9'000		JLM	Les travaux prévus n'ont pas eu lieu en 2023
580.452	Participation Charges de culte des autres Communes		16'118		21'600		16'118		- 5'482	JLM	Le montant dépend des dépenses des autres communes
610.351.1.1	Réforme policière, année courante	273'155		286'300		267'746		- 13'145		PAW	Dépend du calcul de la péréquation
610.351.1.2	Réforme policière, année précédente	9'312				2'289		+ 9'312		PAW	Dépend du calcul de la péréquation
610.437	Amendes		14'990		8'000		7'270		+ 6'990	PAW	Engagement de ressources en 2023 pour contrôler le stationnement ; parallèlement, nous recevons beaucoup de dénonciations des propriétaires privés
620.431.2	Émoluments de police et de contrôle des habitants		12'753				3'873		+ 12'753	JFT	Frais administratifs payés par nos citoyens, mais non budgétisés dans ce compte
640.318	Désaffectation partielle du cimetière			10'000				- 10'000		PH	Les travaux réalisés en 2023 ont été faits par la voirie.
650.352.1	Participation au SDIS Haut-Talent	56'146		61'300		53'517		- 5'154		PAW	Les charges 2023 du SDIS sont inférieures au budget
700.352.5	Participations agence intercommunale d'assurances sociales	14'563		77'000		10'747		- 62'437		PAW	Le coût des Agences des Assurances sociales a été repris par le canton en 2022. Le solde à la charge de la commune a été surestimé.
710.352.5.1	AVASAD, aide familiale, patronage, dons collectifs			6'000		5'072		- 6'000		JFT	Sacs poubelle offerts comptabilisés en Imputations internes (710.390)

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
710.352.5.3	Accueil familial de jour, réseau LAJE, Echallens	725'409		850'000		451'545		- 124'591		JFT	Les participations aux prestations de l'UAPE ont été en dessous des montants budgétisés.
710.390	Imputations internes	9'608						+ 9'608		JFT	Sacs poubelle offerts comptabilisés en Imputations internes (710.390)
720.351.12	Participation, cohésion sociale, année précédente	42'327				157'076		+ 42'327		PAW	Dépend du calcul de la péréquation
810.312.3	Eau Lausanne	81'186		65'000		80'998		+ 16'186		PH	Achat d'eau majoré à Lausanne pour raison de sécheresse en été et d'excès de pluie en automne (turbidité de nos sources mises hors service)
810.314	Entretien, bâtiments, réseau, travaux particuliers	85'107		60'000		42'069		+ 25'107		PH	Prise en charge par le budget annuel ordinaire des travaux réalisés au chemin du Raffort pour un montant global d'environ 50'000CHF
810.315	Entretien, installations techniques	26'804		15'000		18'912		+ 11'804		PH	Prise en charge par le budget annuel ordinaire des travaux réalisés au chemin du Raffort pour un montant global d'environ 50'000CHF
810.318.5	Honoraires	27'647		20'000		12'156		+ 7'647		PH	Augmentation des coûts d'avocat en 2023 liée à des situations délicates avec des privés
810.435	Ventes d'eau		285'825		306'000		171'335	- 20'175		PH	Légère réduction de la consommation d'eau par les privés qui conduit globalement à une baisse des revenus budgétés malgré l'augmentation du prix unitaire de l'eau
810.465	Participations s/charges salariales				17'900		13'231	- 17'900		PH	Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Resp.	Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
810.481	Prélèvement à réserve		67'022				105'547		+ 67'022	PH	Montant mis en compensation (domaine affecté) ; dépend des variations de charges et revenus

2.3 Imputations internes

Nous avons commencé à changer nos habitudes, dans l'optique d'un passage à MCH2 le plus fluide possible. Dans ce contexte, nous avons décidé cette année de refacturer l'eau, l'épuration et les déchets, des dicastères concernés vers les consommateurs. Les charges d'eau et d'épuration sont désormais affectées aux bâtiments qui ont généré les coûts ; en contrepartie, cela amène un revenu aux domaines auto-financés. Cette pratique amène plus d'exactitude dans le calcul des coûts des bâtiments ; elle est aussi plus équitable pour les domaines affectés.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Ecart Budget %	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
170.390.22	Imputations internes (intérêts)	4'600		4'600							
170.390.46	Imputations internes (épuration)	405						+ 405			
170.390.81	Imputations internes (eau)	140						+ 140			
200.490	Imputations internes (finances)		105'000		105'000		75'000				
220.490	Imputations internes (intérêts)		102'800		200'300		84'267		- 97'500		- 49 %
350.390	Imputations internes (intérêts)					24'799					
350.390.20	Imputations internes (finances)	20'000		20'000							
350.390.22	Imputations internes (intérêts)	1'700		41'100				- 39'400		- 96 %	
350.390.46	Imputations internes (épuration)	10'661		10'000				+ 661		+ 7 %	
350.390.81	Imputations internes (eau)	10'192		10'000				+ 192		+ 2 %	
352.390.81	Imputations internes (eau)	60						+ 60			
353.390.22	Imputations internes (intérêts)	600		600							
353.390.46	Imputations internes (épuration)	655						+ 655			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Ecart Budget %	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353.390.81	Imputations internes (eau)	212						+ 212			
354.390.46	Imputations internes (épuration)	391						+ 391			
354.390.81	Imputations internes (eau)	54						+ 54			
420.390	Imputations internes (intérêts)					268					
420.390.20	Imputations internes (finances)	5'000		5'000							
420.390.22	Imputations internes (intérêts)	700		800				- 100		- 13 %	
430.390	Imputations internes (intérêts)					7'216					
430.390.20	Imputations internes (finances)	20'000		20'000							
430.390.22	Imputations internes (intérêts)	25'500		24'400				+ 1'100		+ 5 %	
430.390.46	Imputations internes (épuration)	488						+ 488			
430.390.81	Imputations internes (eau)	168						+ 168			
431.390	Imputations internes (intérêts)					109					
431.390.22	Imputations internes (intérêts)	300		2'500				- 2'200		- 88 %	
450.390	Imputations internes (intérêts)					1'287					
450.390.1	Imputations internes (finances)					10'000					
450.390.20	Imputations internes (finances)	15'000		15'000							
450.390.22	Imputations internes (intérêts)	3'400		5'500				- 2'100		- 38 %	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Ecart Budget %	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.390.46	Imputations internes (épuration)	253						+ 253			
450.390.81	Imputations internes (eau)	92						+ 92			
450.490	Imputations internes (déchets)		9'608						+ 9'608		
460.390	Imputations internes (intérêts)					2'342					
460.390.1	Imputations internes (finances)					25'000					
460.390.20	Imputations internes (finances)	15'000		15'000							
460.390.22	Imputations internes (intérêts)	6'100		11'900				- 5'800		- 49 %	
460.490	Imputations internes (épuration)		18'222		10'300				+ 7'922		+ 77 %
500.390	Imputations internes (intérêts)					46'956					
500.390.22	Imputations internes (intérêts)	58'400		107'000				- 48'600		- 45 %	
500.390.46	Imputations internes (épuration)	5'071						+ 5'071			
500.390.81	Imputations internes (eau)	1'919						+ 1'919			
580.390.22	Imputations internes (intérêts)	1'500		1'500							
580.390.46	Imputations internes (épuration)	300		300							
580.390.81	Imputations internes (eau)	800		800							
610.390.20	Imputations internes (finances)	15'000		15'000							

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget CHF		Ecart Budget %	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710.390	Imputations internes (déchets)	9'608						+ 9'608			
810.390	Imputations internes (intérêts)					1'290					
810.390.1	Imputations internes (finances)					40'000					
810.390.20	Imputations internes (finances)	15'000		15'000							
810.390.22	Imputations internes (intérêts)			400				- 400		- 100 %	
810.490	Imputations internes (eau)		13'635		10'800				+ 2'835		+ 26 %
Arrondis		-4						-4			
Totaux		249'265	249'265	326'400	326'400	159'267	159'267	- 77'135	- 77'135	-24 %	-24 %

2.4 Ecritures de clôture

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.380.1	Attribution à la réserve : Réception Grand-Conseil	25'000		25'000	
170.380.2	Attribution à réserve pour activités sportives	400'000			
210.380	Attribution à réserve déficits futurs			250'000	
350.380	Attribution à réserve Bâtiments			900'000	
Totaux		425'000		1'175'000	
Excédent de revenus / (charges)		- 425'000		- 1'175'000	

2.5 Charges de personnel

Nature / compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Ecart Budget		Commentaires
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
301	Traitements	1'086'148		1'067'500		1'152'839		+ 18'648		4 mois de salaire intérimaire à la bourse Peu de piquets de neige en 2023 Pas d'engagement d'un apprenti à la voirie Nouvelle méthode de comptabilisation des charges sociales : seule la partie "employeur" est comptabilisée dans les natures 303, 304 et 305. La nature 465 n'est plus utilisée. Notre caisse de prévoyance, la CIP, nous a fait bénéficier d'une ristourne rétroactive de 0.5%.
303	Assurances sociales	115'944		197'400		199'103		- 81'456		
304	Caisses de pensions et de prévoyance	165'700		301'300		219'162		- 135'600		
305	Assurances accidents et maladie	18'344		56'500		49'951		- 38'156		
200.318.6	Honoraires divers			8'000		30'013		- 8'000		
366 (partiel)	Indemnités de vacances (personnel), indemnités diverses	9'944		18'600		13'378		- 8'656		
465	Charges sociales, part employés				218'200		228'988		- 218'200	
436.0 (partiel)	Remboursements de tiers, assurances, etc.		4'361				33'386		+ 4'361	
TOTAL Salaires et charges sociales		1'396'080	4'361	1'649'300	218'200	1'664'446	262'374	- 253'220	- 213'839	Charges nettes : - 39'380
306	Indemnisation et remboursement de frais	9'632		25'900		15'792		- 16'268		Budget surestimé
308	Personnel intérimaire / externe	14'440		17'000		17'911		- 2'560		Collaborateurs de la bibliothèque
309	Frais de perfectionnement, formation	15'793		23'000		7'802		- 7'207		Moins de formations qu'attendu en 2023
TOTAL autres frais de personnel		39'865		65'900		41'505		- 26'035		Charges nettes : - 26'035
TOTAL frais de personnel		1'435'945	4'361	1'715'200	218'200	1'705'951	262'374	- 279'255	- 213'839	Charges nettes : - 65'415

2.5.1 Ressources humaines : dotation en équivalents plein temps (EPT)

Dicastères		2023					2022				
		Voirie	Nettoyages	Greffe	Bourse	Total	Voirie	Nettoyages	Greffe	Bourse	Total
110	Administration			2.80		2.80			2.32		2.32
170	Sports	0.11	0.13			0.24					
200	Finances				1.20	1.20			1.00		1.00
320	Forêts	0.20				0.20	0.28				0.28
350	Bâtiments	0.49	0.27			0.76	0.87	0.59			1.46
430	Routes	2.07	0.06			2.13	1.89				1.89
450	Ordures	1.02				1.02	1.02				1.02
460	Epuration	0.04				0.04	0.17				0.17
500	Centre scolaire	0.09	2.37			2.46	0.26	2.26			2.52
580	Temples	0.02	0.03			0.05	0.08				0.08
610	Police	0.02				0.02	0.07				0.07
640	Inhumations	0.01				0.01					
700	Sécurité sociale							0.18			0.18
810	Eaux	0.93				0.93	0.86				0.86
Total		5.00	2.86	2.80	1.20	11.86	5.50	2.85	2.50	1.00	11.85

3 CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

après avoir :

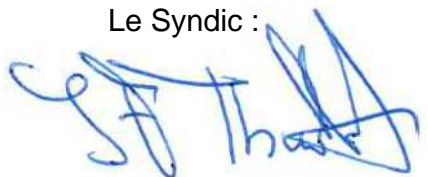
- pris connaissance du préavis 40/2024 ;
- entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'examiner ;
- constaté que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter les comptes annuels de l'exercice 2023, ainsi que les compléments de budget, les amortissements selon le budget, la renonciation aux amortissements selon budget, les amortissements complémentaires, les attributions aux réserves, les prélèvements aux réserves et les dissolutions de réserves.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

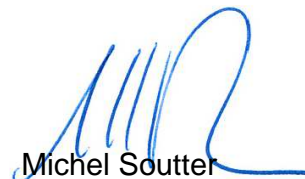
Le Syndic :



Jean-François Thuillard



Le Secrétaire :



Michel Soutter

Froideville, le 29 avril 2024 /JLM

Annexes : Etats financiers et rapport de l'organe de révision

Direction responsable : Jean-Louis Meylan, Municipal des Finances